3660 Mississauga Road | Suite 400
Mississauga | Ontario | Canada | L5B 3C4
Tél. : 647 558 4500 | Télécopieur : 647 558 4499 | Sans frais 800 975 2935
Courriel : info@asaveedol.com

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM DU PRODUIT SYNTRON Euro SAE 5W30	Fiche	10310	**1** of **6**
	Révision n°	-	
	Dernière révision	10-15	
	Date de publication	10-15	

SECTION 1 RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT ET LA SOCIÉTÉ

IDENTITÉ DU MATÉRIEL :
Code et nom du produit : VEEDOL SYNTRON Euro SAE 5W30
Synonyme : huile de pétrole lubrifiante
Application : huile moteur
Nom et adresse du fournisseur :
AUTOMOBILE SOLUTIONS AMERICAS INC.
3660 Hurontario Street, Suite 400, Mississauga, Ontario, L5B 3C4
Tél. : 647 558 4500 Télécopieur : 647 558 4499
En cas d'urgence :
Automobile Solutions Americas : 1 800 975 2935
CANUTEC : 613 996-6666

SECTION 2 COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Composition chimique : mélange d'hydrocarbures de synthèse, d'esters synthétiques, d'additif abaissant le point d'écoulement et de modificateur de viscosité.
Composants dangereux : aucun composant n'est présent en concentration suffisante pour exiger une classification en tant que produit dangereux pour la santé.

SECTION 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme dangereux lorsqu'il est utilisé pour l'application à laquelle il est destiné.
Effets potentiels sur la santé : non irritant, pouvant aller jusqu'à une légère irritation passagère de la peau et des yeux, mais n'entraîne pas de dommages permanents. Relativement non toxique en cas d'ingestion. Ce produit a une faible pression de vapeur et ne devrait pas présenter une exposition par inhalation à température ambiante. En cas de chauffage à des températures élevées, ou d'actions mécaniques pouvant produire des vapeurs ou des émanations, l'inhalation du produit peut causer une irritation des voies respiratoires. Pour de plus amples informations, reportez-vous aux renseignements toxicologiques.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : s'assurer que les lentilles de contact sont retirées avant de rincer. Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Ingestion : NE PAS faire vomir à cause des risques d'aspiration de liquide dans les poumons. Consulter un médecin.
Contact avec la peau : retirer les vêtements contaminés. Les laver avant de les réutiliser. Laver doucement et soigneusement la peau contaminée à l'eau et au savon non abrasif. Consulter un médecin.
Inhalation : déplacer la victime dans un endroit sûr dès que possible. Laisser la victime se reposer dans un endroit bien ventilé. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle et consulter immédiatement un médecin.

3660 Mississauga Road | Suite 400
Mississauga | Ontario | Canada | L5B 3C4
Tél. : 647 558 4500 | Télécopieur : 647 558 4499 | Sans frais 800 975 2935
Courriel : info@asaveedol.com

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM DU PRODUIT SYNTRON Euro SAE 5W30	Fiche	10310	**2** of **6**
	Révision n°	-	
	Dernière révision	10-15	
	Date de publication	10-15	

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE UN INCENDIE

Agents d'extinction : retirer ce qui alimente le feu s'il est possible de le faire sans danger. Utiliser des produits chimiques secs, de la mousse, de l'eau pulvérisée, du CO2 ou un extincteur portatif.
Mesures spéciales en cas d'incendie : utiliser des produits chimiques secs, de la mousse, de l'eau pulvérisée ou du CO2. Ne pas utiliser un jet d'eau direct, car cela pourrait provoquer des éclaboussures qui pourraient répandre le feu. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés aux flammes. De l'eau peut être utilisée pour éloigner le produit de la source d'incendie. Aviser les autorités compétentes.
Équipement de protection spécial : des équipements de protection des voies respiratoires et des yeux sont nécessaires pour le personnel de lutte contre l'incendie.
Inflammabilité : peut être combustible à haute température.
Point d'éclair : 210°C (COC),
Risques d'incendie en présence d'autres substances : faible risque d'incendie. Ce produit doit être chauffé avant qu'une inflammation ne se produise.
Risques d'explosion en présence de substances diverses : les contenants peuvent exploser dans la chaleur d'un incendie. Ne pas couper, souder, chauffer, percer ou pressuriser les contenants vides.
Produits de combustion : oxydes de carbone (CO, CO2), oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre (SOx), fumée et vapeurs irritantes comme produits d'une combustion incomplète.
Identification des dangers : oxydes de carbone (CO, CO2), oxydes d'azote (NOx), et une épaisse fumée pendant la combustion.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PROCÉDURES DE NOTIFICATION
Procédures en cas de fuite : éliminer toute source d'inflammation. Éviter tout contact. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque.
Contenir le déversement. Signaler la zone dangereuse et empêcher l'accès. Absorber avec des absorbants inertes, de l'argile sèche, ou de la terre de diatomées. Éviter d'inhaler la poussière de terre de diatomées car elle peut contenir des particules de silice très fines, qui sont potentiellement dangereuses à respirer. Utiliser un appareil respiratoire approprié.
Placer l'absorbant utilisé dans des récipients métalliques fermés pour élimination ultérieure. Travailler en direction du vent pour répandre le produit. NE PAS JETER DANS LES ÉGOUTS, LES COURS D'EAU OU D'AUTRES PLANS D'EAU. Vérifier auprès de la juridiction appropriée les exigences spécifiques en matière d'élimination des matériaux déversés et des contenants vides. Aviser immédiatement les autorités compétentes.
Déversement sur terre : contenir le liquide déversé avec du sable ou de la terre. En cas de déversement important, retirer la matière mécaniquement et entreposer dans des contenants. Récupérer par pompage ou par utilisation d'un absorbant approprié. Assurer une élimination conforme aux exigences gouvernementales et assurer la conformité aux réglementations locales en matière d'élimination. Aviser immédiatement les autorités compétentes.
Déversement dans l'eau : enlever la surface par effleurement ou avec des absorbants adaptés. Empêcher toute propagation. Si c'est autorisé par les autorités locales et les agences environnementales, un agent de coulage et/ou des dispersants appropriés peuvent être utilisés en eau libre. Aviser immédiatement les autorités compétentes.

3660 Mississauga Road | Suite 400
Mississauga | Ontario | Canada | L5B 3C4
Tél. : 647 558 4500 | Télécopieur : 647 558 4499 | Sans frais 800 975 2935
Courriel : info@asaveedol.com

FICHE SIGNALÉTIQUE

Mesures de précaution pour l'environnement : ne pas laisser ce produit ou l'eau utilisée pour lutter contre un incendie où ce produit est présent entrer dans les systèmes d'égouts, les lacs, les rivières ou autres sources d'eau potable.
Les règlements provinciaux et fédéraux peuvent exiger que l'agence de protection de l'environnement ou d'autres organismes soient avertis en cas de déversement. La zone polluée doit être nettoyée et rendue à son état d'origine, à la satisfaction de l'autorité.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : éviter l'inhalation et le contact avec la peau, en particulier lors de la manipulation d'huile usagée. Éviter un contact fréquent ou prolongé avec la peau par un produit neuf ou usagé. Se protéger contre un contact avec les yeux. Si des projections sont susceptibles de se produire, porter un masque complet à visière. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas respirer les émanations d'huile chaude. Ne pas réutiliser les contenants vides sans nettoyage commercial ou reconditionnement préalable. Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains après la manipulation et avant de manger. Laver les vêtements de travail régulièrement. Jeter les articles en cuir saturés. Ne pas utiliser de récipients vides sans nettoyage ou recyclage préalable.
Stockage : conserver dans des récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, sec, isolé, bien aéré et éloigné de matériaux incompatibles. Éviter une exposition excessive à des sources d'ignition et de chaleur.

SECTION 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition au travail : émanations d'huile (minérale) : aucune
CMA/exposition modérée : 5 mg/m3 ACGIH
CMA/exposition de courte durée : 10mg/m3 ACGIH
Ventilation : maintenir la concentration du produit dans l'air sous la limite d'exposition sur le lieu de travail. En présence d'émanations d'huile ou au cas où la limite d'exposition serait dépassée, une ventilation locale est recommandée. Une ventilation (générale ou ciblée) doit être utilisée pour remplacer l'air rejeté.
Yeux : une protection des yeux (c'est à dire, des lunettes de sécurité, un masque de sécurité et/ou un écran facial) doit être utilisée en fonction des conditions d'utilisation. Si le produit est utilisé dans une application où des éclaboussures peuvent se produire, l'utilisation d'un masque de sécurité et/ou un d'un écran facial doit être envisagée.
Corps : porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau. Au minimum porter des manches longues et un pantalon.
Voies respiratoires : lorsque les concentrations dans l'air pourraient dépasser les limites d'exposition sur le lieu de travail indiquées dans la SECTION 2 (et celles applicables à votre région) et dans les cas où les mesures d'ingénierie, les pratiques de travail ou d'autres moyens de réduction de l'exposition ne sont pas adéquats, des respirateurs approuvés par le NIOSH peuvent être nécessaires pour prévenir une surexposition par inhalation.
Mains : utiliser les gants résistant aux produits chimiques appropriés. Lors de la manipulation d'un produit chaud, s'assurer que les gants résistent à la chaleur et sont isolés.

3660 Mississauga Road | Suite 400
Mississauga | Ontario | Canada | L5B 3C4
Tél. : 647 558 4500 | Télécopieur : 647 558 4499 | Sans frais 800 975 2935
Courriel : info@asaveedol.com

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM DU PRODUIT SYNTRON Euro SAE 5W30	Fiche 10310 Révision n° - Dernière révision 10-15 Date de publication 10-15	**4** of **6**

Pieds : porter les chaussures résistantes aux produits chimiques appropriées pour éviter que le produit n'entre ne contact avec les pieds et la peau.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique et apparence : liquide visqueux
Couleur : ambre
Odeur : doux (hydrocarbures)
Point d'éclair : non disponible
Point d'écoulement : -35°C
Viscosité à 40°C : non disponible
Viscosité à 100°C : 9,5 cSt
Densité de vapeur : non disponible
Pression de vapeur : négligeable à température et pression ambiante
Volatilité : non-volatile
Inflammabilité : ce produit doit être chauffé pour qu'une inflammation se produise.

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Corrosivité : corrosion du cuivre, 3h, 100°C (ASTM D0130) : 1a
Stabilité : ce produit est stable dans des conditions de manutention et de stockage normales.
Substances incompatibles : réactif aux agents oxydants et acides.
Polymérisation dangereuse : ne se produira pas dans des conditions normales de travail.
Produits de décomposition : peut libérer du COx, SOx H2S, POx, CaOx, ZnOx, des monomères de méthacrylate, des alkyls mercaptans, des aldéhydes, de la fumée et des vapeurs irritantes s'il est chauffé jusqu'à décomposition.

SECTION 11 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Les matériaux utilisés ont démontré une faible toxicité, mais les meilleures pratiques prescrivent d'éviter une exposition prolongée et le contact.

TOXICITÉ AIGUË
Voies d'absorption : contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation et ingestion.
Létalité aiguë : du fait de la toxicité des composants
Toxicité aiguë par voie orale (DL50) : > 5000 mg/kg (rat)
Toxicité aiguë par voie cutanée (DL50) : > 2000 mg/kg (lapin)

EFFETS TOXIQUES CHRONIQUES OU AUTRES :
Voie cutanée : un contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation de la peau caractérisée par une dermatite ou une acné grasse.
Inhalation : danger respiratoire négligeable à des températures normales (jusqu'à 38°C). Des températures élevées ou des actions mécaniques peuvent former des vapeurs, des émanations, ou de la

3660 Mississauga Road | Suite 400
Mississauga | Ontario | Canada | L5B 3C4
Tél. : 647 558 4500 | Télécopieur : 647 558 4499 | Sans frais 800 975 2935
Courriel : info@asaveedol.com

FICHE SIGNALÉTIQUE

fumée. L'inhalation d'émanations d'huile ou de vapeurs d'huile chaude peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures.
Voie orale : faible toxicité ; a un effet laxatif.
Irritation/inflammation des yeux : un contact répété ou prolongé peut causer une irritation passagère, mais pas de dommages permanents.
Sensibilisation de la peau : ce produit ne devrait pas être un sensibilisant de la peau, sur la base des données disponibles et des dangers connus des composants.
Sensibilisation des voies respiratoires : ce produit ne devrait pas être un sensibilisant des voies respiratoires, sur la base des données disponibles et des dangers connus des composants.
Effets mutagènes : non disponible
Tératogénicité/effet toxique sur l'embryon : ce produit ne devrait pas être un tératogène ou toxique pour l'embryon, sur la base des données disponibles et des dangers connus des composants.
CARCINOGÉNICITÉ
(ACGIH) : ce produit n'est pas censé contenir de produits chimiques en quantités à déclarer qui sont répertoriés comme cancérigènes A1 ou A2 par l'ACGIH.
(CIRC) : ce produit n'est pas censé contenir de produits chimiques en quantités à déclarer qui sont répertoriés comme appartenant au groupe 1, 2A ou 2B des agents cancérigènes par le CIRC.
(NTP) : ce produit n'est pas censé contenir de produits chimiques en quantités à déclarer qui sont répertoriés comme cancérigènes par le NTP.
(IRIS) : non disponible
(OSHA) : ce produit n'est pas censé contenir de produits chimiques en quantités à déclarer qui sont répertoriés comme cancérigène par l'OSHA.

SECTION 12 RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Environnemental : non disponible
BOD et COD : non disponible
Bioaccumulation : non disponible
Biodégradation : non disponible

SECTION 13 ÉLIMINATION

Ce produit doit être éliminé par une entreprise d'élimination des déchets autorisée, conformément à la réglementation relative à l'élimination des déchets locale et/ou nationale.
ATTENTION : une utilisation inappropriée des récipients vides peut être dangereuse. Les récipients vides peuvent être dangereux s'ils sont utilisés pour stocker des matières toxiques, inflammables ou réactives. Couper ou souder les récipients vides pourrait provoquer un incendie, une explosion ou des émanations de résidus toxiques. Ne pas pressuriser ou exposer à une flamme ou à la chaleur. Garder le récipient fermé et les bouchons des tambours en place. NE PAS jeter dans les égouts, les cours d'eau ou d'autres plans d'eau.

SECTION 14 RENSEIGNEMENTS POUR LE TRANSPORT

Ce produit n'est pas réglementé par la réglementation canadienne pour le transport de matières dangereuses par la route ou le train.

3660 Mississauga Road | Suite 400
Mississauga | Ontario | Canada | L5B 3C4
Tél. : 647 558 4500 | Télécopieur : 647 558 4499 | Sans frais 800 975 2935
Courriel : info@asaveedol.com

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM DU PRODUIT	SYNTRON Euro SAE 5W30	Fiche	10310	**6** of **6**
		Révision n°	-	
		Dernière révision	10-15	
		Date de publication	10-15	

SECTION 15 RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit n'est pas contrôlé par le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

SECTION 16 AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les données et informations contenues dans ce document sont fournies pour information seulement, à la condition expresse que chaque client effectue sa propre évaluation des conditions appropriées d'expédition, de transfert et de stockage des matériaux fournis par Automobile Solutions Americas Inc. Bien que ces sources d'information soient considérées comme exactes et fiables, Automobile Solutions Americas Inc. n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, notamment de garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, quant à la viabilité de cette information, les sources d'information sur lesquelles elles sont fondées, ou leurs résultats, et décline expressément toute responsabilité pour des dommages et/ou blessures résultants de leur utilisation.